

## Chloé Bouchez est nommée Associée du Cabinet Actance



Actance annonce la nomination de Chloé Bouchez en qualité d'associée.

Chloé est titulaire du Master II en Droit social de l'Université Panthéon-Assas et du Certificat de spécialisation de droit du travail.

Elle a débuté en 2006 au sein du cabinet Barthélémy & Associés avant de rejoindre Actance peu après sa création.

Il s'agit du 5<sup>ème</sup> associé coopté par Actance, dont le développement interne demeure le principal moteur de croissance.

***Actance, qui s'est définitivement imposé parmi les cabinets leaders en droit social, compte désormais plus de 60 avocats dédiés à cette activité, dont 10 associés et 8 Counsels.***